CTPD - lundi 28 mars 14h
Préparation de la rentrée scolaire 2011 :
- prévisions d'effectifs
- mesures de carte scolaire

Mouvement 2011
- **1er avril** : parution des postes (phase principale)
- **1er au 12 avril : saisie des vœux**
- **début avril** : CAPD personnels concernés par une mesure de carte scolaire
- **22 avril** : CAPD bonifications mouvement 2011
- **17 mai** : CAPD Résultats de la phase principale
- **juin** : phase d'ajustement
- **30 juin** : groupe de travail phase d'ajustement

snuipp rhône informations

n° 24 - 25/03/2011
prix : 0,15 €

édito

Personnels de l'Education nationale, parents et jeunes ont manifesté partout en France samedi 19 mars pour dénoncer les 16 000 nouvelles suppressions de postes prévues à la prochaine rentrée alors même que plus de 60 000 élèves supplémentaires sont attendus. Ces suppressions conjuguées aux milliers de suppressions de ces dernières années et aux mesures et réformes néfastes imposées de la maternelle au lycée dégraderont encore les conditions d'apprentissage des élèves et celles de travail des personnels. Nous sommes face à une politique à petite visée qui non seulement ne répond pas à une démocratisation nécessaire mais qui en plus redessine un système éducatif de plus en plus inégalitaire laissant sur le bord du chemin les élèves les plus en difficulté et ceux issus des milieux les plus défavorisés.
Le Ministre trompe l'opinion en affirmant sans cesse, comme si cela pouvait convaincre, que l'on peut faire "plus avec moins". D'ailleurs la France est un des pays qui investit le moins dans son éducation et donc dans l'avenir !
Loin de l'objectif de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat et de 50% au moins de diplômés de l'enseignement supérieur la politique éducative actuelle de ce gouvernement et les moyens consentis visent un recentrage sur une scolarité obligatoire limitée à 16 ans avec des exigences au rabais, pour un grand nombre d'élèves. Pourtant, les défis à relever pour assurer une société de la connaissance, démocratique, imposent de repenser des contenus d'enseignement riches, véritable culture commune, tout en menant une réflexion sur les pratiques d'enseignement et sur les conditions de scolarisation des élèves. 25 élèves par classe maximum dès la maternelle, mise en œuvre de dispositifs d'aide et de soutien aux élèves, possibilité de travail en petits groupes d'élèves, de dédoubler les classes dans certaines disciplines, temps donné aux personnels pour qu'ils puissent travailler ensemble, mise en place d'une réelle formation des enseignants..., autant de chantiers que le Ministre doit ouvrir d'urgence !
Naturellement, cette mobilisation est à poursuivre et amplifier, notamment avec la FSU qui lance 500 débats partout sur le territoire. SNUipp et FSU invitent personnels, parents, jeunes, élus et citoyens à venir échanger, réagir, proposer, construire autour de leurs "20 propositions pour l'Ecole".

Fabienne Loreau
Secrétaire Départementale

Colloque national :
Evaluer, parce qu'ils le valent bien ! Des usages au service de la réussite des élèves

organisé par le SNUipp

Jeudi 7 avril 2011

à l'Ecole Nationale Supérieure (Amphithéâtre Descartes - 15 parvis René Descartes - Lyon 7)

Inscription : snu69@snuipp.fr

Infos sur le site du SNUipp :

http://69.snuipp.fr/spip.php?article920

CTPD lundi 28 mars
Rassemblement à 17h
devant l'Inspection Académique

Conseil syndical du SNUipp
mercredi 6 avril de 13h à 15h
à la Bourse du Travail
C'est l'instance de décision du département.
Appel à tous les syndiqués : participez !

Bulletin d'information des syndiqué(e)s de la section du Rhône du SNUipp.FSU
12 rue de la Tourette, 69001 Lyon tél : 04 78 27 41 50 fax : 04 78 30 06 62 Courriel : snu69@snuipp.fr

Permanences Mouvement

ST PIERRE DE CHANDIEU EST LYONNAIS	jeudi 7 avril vendredi 8 avril	11h45 à 12h15 et 17h à 17h45	Ecole R. Cassin - 04 78 40 32 02
COMMUNAY	mardi 5 avril	12h30 à 13h45	Ecole élémentaire - 04 72 24 64 02
GIVORS	jeudi 7 avril	12h à 13h30	Ecole G. Péri - 04 72 24 21 13
VILLEURBANNE	vendredi 8 avril	16h30 à 18h30	Ecole mat. A. France - 04 72 65 73 22
GRIGNY	lundi 4 avril	16h30 à 18h30	Ecole J. Curie - 04 78 73 03 11
VILLEFRANCHE	mardi 5 avril	16h30 à 18h00	Ecole F. Buisson - 04 74 60 60 86
VAULX EN VELIN	vendredi 8 avril	11h30 à 16h30 16h30 à 17h45	Ecole Langevin - 04 78 80 48 14
VENISSIEUX	mardi 5 avril	17h à 18h30	Ecole mat. H. Wallon - 04 72 50 10 41
LYON	lundi 4 avril vendredi 8 avril	12h à 13h	Ecole Montbrillant - 04 37 69 73 40
VENISSIEUX	lundi 4 avril	12h à 13h30	Ecole mat. du Centre - 04 72 50 06 72
MEYZIEU	lundi 4 avril jeudi 7 avril	11h45 à 12h45 16h45 à 17h45	Ecole Condorcet - 04 78 31 54 08

Réunions d'Infos Syndicales : 3ème vague

Mercredi 30 mars de 9h à 12h
Bourse du Travail - Salle des Congrès

Mercredi 6 avril de 9h à 12h
Bourse du Travail - Salle Moissonnier

Attention : chaque enseignant a droit à 2 RIS décomptées par an.

Ordre du jour
1. Mouvement
2. Maternelle : quelle scolarisation des enfants de 2 ans dans les écoles ordinaires du département ?
3. Direction d'école : EPEP, école du socle, EVS administratives... Où en sommes-nous ?
4. Carte scolaire, suppressions, remplacements...

Débattons de tous ces sujets (et des autres !) pour mieux agir ensemble.

Provocation : surprenant courriel ministériel reçu sur nos boites Iprof

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, a souhaité proposer un pacte de carrière aux enseignants. Parmi les engagements de ce pacte figure la mise en place de nouvelles modalités d'appréciation de leur valeur professionnelle, sur lesquelles vous êtes invités à vous exprimer à partir du 28 mars prochain.

A l'heure où les suppressions de postes désorganisent les écoles, où l'on va vers un entassement des élèves dans les classes, où les salaires et les retraites des enseignants sont amputés, où la formation professionnelle disparaît, cet intérêt pour notre valeur professionnelle est suspect... et provocateur!

Temps de travail des EVS :
le SNUipp gagne aux prud'hommes contre le Rectorat

Depuis des années, le SNUipp intervient auprès du Rectorat et de l'Inspection Académique pour ne pas appliquer n'importe quelles règles aux EVS. Les textes législatifs, les instructions du Ministère sont souvent complexes, contradictoires et laissent place aux interprétations. Face à ce flou, l'administration du Rhône a systématiquement fait le choix d'appliquer les conditions de travail les plus dures aux EVS en interprétant abusivement les textes. Cela a été établi par le tribunal des prud'hommes de Lyon qui a condamné le collège Gilbert DRU à payer toutes les heures effectuées au-delà de 20h -soit 1500 euros- et 1000 euros de frais d'avocat, à une EVS qui l'avait attaqué avec l'aide de l'avocat de la FSU (la fédération à laquelle appartient le SNUipp). Les arguments juridiques mis en avant par notre avocat avaient largement été évoqués auprès de l'IA et du Recteur dans des courriers ou encore dans des instances les semaines précédentes. L'administration nous a toujours répondu être dans son bon droit et que les élus du SNUipp n'étaient pas des spécialistes juridiques. Sur la forme, ce jugement appelle quelques commentaires. D'abord, il est triste d'être obligé d'attaquer en justice sa propre administration pour faire valoir ses droits. Les élus du SNUipp prennent toujours le temps de travailler leurs argumentaires. Le paritarisme devrait permettre des échanges respectueux et argumentés avec l'administration qui devraient aboutir à des accords, des règles justes.

Sur le fond, la modulation horaire et l'augmentation artificielle du temps de travail des EVS qu'elle permet sont une erreur, même si elles sont légales dans certains cas. Le statut des EVS est très précaire. Cela entraîne des dysfonctionnements dans les écoles : difficultés à recruter, taux de maintien dans l'emploi très faible, démissions fréquentes, quasi obligation pour les directeurs de trouver des revenus complémentaires aux EVS pour essayer de les garder le plus possible...

Le SNUipp a toujours demandé à l'administration d'appliquer systématiquement les conditions de travail les plus favorables pour limiter ces dysfonctionnements. Nous interviendrons à nouveau auprès de l'IA en ce sens, comme auprès du lycée Ampère.

Nous demandons à chacun de nous signaler les abus sur le temps de travail des EVS nouvellement embauchés.

La banque partenaire des associations

Crédit Mutuel Enseignant
www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Enseignant du Sud-Est
179 avenue Jean Jaurès
69366 LYONCEDEX 07

Tél. : 0 820 380 341 Fax : 04 37 65 44 71
E-mail : 07390@cmse.credimutuel.fr

Je suis intéressé(e) par les services du CME
Retournez ce bulletin, le CME vous contactera

NOM : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Sommaire

page 1
Edito
Colloque
CTPD
Conseil syndical

page 2
Permanences mouvement
Réunions d'Infos Syndicales
Provocation
Temps de travail des EVS

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet

http://69.snuipp.fr

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations
Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr
Imprimé par l'association École libérée
Directeur de publication : Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires